REPUBLIQUE FRANÇAISE **2019/...**

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

_____

REGISTRE DES DELIBERATIONS

_____

Séance du 4 juillet 2019

DCM N° 19-07-04-22

Objet : Soutien à la manifestation Etudiant dans ma ville 11ème édition.

Rapporteur: Mme SEGHIR

La Ville de Metz reconduit pour la 11ème édition l'opération Etudiant Dans Ma Ville du samedi 21 au dimanche 29 septembre 2019, en partenariat avec les associations étudiantes messines, la Région Grand-Est, Metz Métropole, et l'Université de Lorraine. Au fil des ans, cette manifestation est devenue le rendez-vous incontournable de la rentrée. Elle répond à la volonté de la Ville de Metz de favoriser l'ancrage territorial de tous les nouveaux étudiants et de créer des temps de rencontre avec les messins. Etudiant dans Ma Ville est aussi l'occasion de permettre aux jeunes d'être acteurs de leur territoire.

Chaque année, une série de manifestations culturelles, sportives et festives permettent aux étudiants de découvrir divers lieux (Hôtel de Ville, campus universitaires, établissements culturels…). Si en 2018, 45 évènements ont été organisés dans 29 lieux différents (12 nouveaux lieux investis), avec 71 partenaires, l'édition 2019 sera l'occasion d'investir encore de nouveaux espaces : L'Agora de Metz-Nord/Patrotte avec un concert organisée par l'association Fragment, le jardin étudiant du Campus Saulcy avec l'inauguration d'une spirale médicinale en partenariat avec l'association Uni'Vert, une visite proposée des 11 structures de la ville de Metz en partenariat le réseau LoRA – LOrraine Réseau d'Art contemporain …

En plus de favoriser l'appropriation de la ville par les étudiants dès la rentrée universitaire, Etudiant Dans Ma Ville donne également l'occasion aux associations étudiantes d'être actrices de leur territoire. La manifestation est, en effet, co-construite avec les associations étudiantes et avec les structures partenaires de la vie étudiante (institutionnelles, culturelles, solidaires ou sportives) mobilisées depuis plusieurs mois autour de la programmation de l'évènement. Parmi les nouvelles associations et partenaires qui rejoignent l'équipe d'organisation, on peut citer : l'association Passages pour une exposition photographiques en lien avec le CROUS, l'association étudiante Uni'Vert, le salon de thé Manga-T …

Contrairement aux années précédentes les festivités débuteront avec le village associatif de l'engagement samedi 21 septembre afin de profiter de ce temps fort pour promouvoir toutes les activités proposées la semaine suivante. Un Escape Game grandeur nature de découverte de la cité sera organisé avec pour objectif de retrouver les clés de la Ville. Au programme

également : le défilé des étudiants à travers les rues du centre-ville, une auberge espagnole, des activités et animations permettant la découverte des associations étudiantes et des partenaires de la vie étudiante, et une animation continue de Radio Campus Lorraine.

Chaque jour des micro-événements se tiendront dans les différents campus, notamment l'animation des Restaurants Universitaires en lien avec le CROUS. Côté sport, les étudiants seront invités à découvrir les clubs locaux, Metz étant cette année une des 5 villes françaises retenues pour organiser la manifestation « Sentez-Vous Sport » proposée par le CDOS au Complexe Sportif Saint-Symphorien. Le Club Metz Technopole organisera ses traditionnels Jeux de Metz Technopole, rencontres sportives et After-Work entre les salariés des entreprises et les Grandes Ecoles. Sur le plan culturel, les étudiants pourront accéder plus facilement à des spectacles et expositions. Le Centre Pompidou Metz ouvrira ses portes pour mettre en lumière deux expositions : Rebecca Horn "Théâtre des métamorphoses" et Opéra Monde "La quête d'un art total". Avec des visites guidées et une performance dansée de l'Association artistique Étudiante Vendimorem. Une visite décalée des collections du Musée de la Cour d'Or Metz Métropole sera offerte par l'association du Théâtre Universitaire de Metz aux étudiants et aux messins. Par ailleurs, les étudiants pourront bénéficier de réductions grâce au concours des commerçants du centre-ville.
Enfin, une grande soirée musicale se tiendra le samedi 28 septembre à la BAM avec un concert programmé par l'association Diffu'Son.

Le budget prévisionnel de cet évènement s'élève à 39 550 €. Douze associations ont souhaité s'associer à Etudiant Dans Ma Ville en proposant un projet spécifique et à ce titre la Ville a décidé de soutenir leurs initiatives pour un montant de 18 850 €. La Région Grand-Est et Metz Métropole, partenaires historiques de la manifestation, ont été sollicitées pour une participation financière ; des conventions de partenariat seront passées avec les TAMM et l'Université de Lorraine.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions en direction de la jeunesse et de soutenir l'implication des étudiants dans la vie de la cité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCORDER** les subventions suivantes aux douze associations ci-dessous mentionnées en vue de l'organisation de la manifestation Etudiant dans ma Ville :

  - CRI-BIJ .....1 000,00 €
  - Association Théâtre Universitaire de Metz.....500,00 €
  - Radio Campus Lorraine .....1 250,00 €

- Club Metz Technopole.....1 500,00 €
- Association Fondation Etudiante pour la Ville.....300,00 €
- Diffu'Son .....8 000,00 €
- Association Inter-Cultures Promotion (AICP) .....2 000,00 €
- VENDIMOREM .....300,00 €
- Aventuriers de la SaulcyEté .....100,00 €
- Association Uni'Vert.....400,00 €
- Association Lorraine E-Sport.....500,00 €
- Association Bureau des Élèves Arts & Métiers.....3 000,00 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions de partenariat ainsi que tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec les organismes susvisés ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à percevoir les subventions de la Région Grand Est et de Metz Métropole destinées à l'organisation de cet évènement et à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions à intervenir avec les collectivités susvisées.

La dépense totale s'élève à **18 850,00 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
La Conseillère Déléguée,

Nadia SEGHIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ